

d'enfants, parmi lesquels M. Variot (1), sont restés fidèles à l'excellente eau de riz obtenue en faisant bouillir deux cuillerées à soupe de riz dans un litre d'eau pendant une heure. Cette eau réalise d'une part la diète hydrique et, de l'autre, l'amidon cuit contenu dans cette eau possède certainement une action indéniable sur le symptôme diarrhéique, cette action sédative de l'amidon sur la muqueuse intestinale étant connue et appréciée depuis fort longtemps.

(1) VARIOT, *loc. cit.*

THÉRAPEUTIQUE

Les solutés officinaux de caféine et leur danger. (P. LEMAIRE, *Journal de médecine de Bordeaux*, 9 mai 1909), dans *Journal méd. français*, 15 juillet 1909.

La pharmacopée de 1908 indique comme celle de 1884-189, deux solutés de caféine.

Soluté de caféine no 1 pour injections hypodermiques.

Caféine	2 gr. 50
Benzoate de soude	3 gr.
Eau distillée, bouillie et refroidie, quantité suffisante (environ 8 grammes) pour	10 ce.

Un centimètre cube de ce soluté renferme vingt-cinq centigrammes de caféine.

Solution n° 2.

Caféine	4 gr.
Salicylate de soude	3 —
Eau distillée, bouillie et refroidie, environ	6 —

Un centimètre cube de ce soluté renferme quarante centigrammes de caféine.

Le soluté no 1 officinal à 0 gr. 25 centimètre cube doit être considéré comme trop actif. L'auteur ne fait plus préparer que les injections à 0 gr. 20 par centimètre cube. Même avec cette concentration, de l'intolérance et des phénomènes toxiques ont été constatés plusieurs fois avec une seule dose.

Gauthier conseille d'utiliser des solutés encore plus faibles à 0 gr. 12 et 0 gr. 15. L'emploi de ces solutions n'empêche pas le médecin d'augmenter, le cas échéant, la proportion de caféine à